

— *Je suis Catholique et Franc-Maçon, étudiant en Théologie pourrai-je être ordonné ?*

Personnellement je crois que cela ne fait pas d'obstacle. Je sais d'autre part qu'en Suède un Protestant, peut-être même un Pasteur, s'étant converti au Catholicisme est devenu prêtre et même dominicain. Il a été autorisé à continuer à fréquenter la Loge dont il faisait partie. Sans doute, il y a dans la réponse du Cardinal Seper une restriction pour les ecclésiastiques et les religieux. Ce n'est pas du tout parce qu'on est contre : il était également interdit à un religieux de faire partie du Rotary Club alors que le Rotary n'était pas condamné et excommunié. Les Evêques d'Angleterre, à l'occasion de la réponse du Cardinal Sepers ont recommandé aux Catholiques anglais faisant partie de la Franc-Maçonnerie de demander la permission de leur Evêque par l'intermédiaire de leur Curé, mais surtout de continuer à faire partie d'organisations catholiques. Je suis heureux que la question me permette d'ajouter quelque chose à tout ce que j'ai dit.

L'Eglise comme telle devrait constituer des Communautés au-delà desquelles on n'ait rien à désirer de plus. Mais c'est un fait, hélas, que nos paroisses ne sont pas toujours des communautés très fraternelles, très chaleureuses et très intimes. Je sais par de nombreux témoignages que des Chrétiens ont trouvé dans leur Loge un soutien, un réconfort moral qu'ils n'avaient pas trouvé ailleurs. Cela dénote une certaine insuffisance de la réalisation chrétienne. Dans la mesure même où un Chrétien, un Catholique pratiquant et même fervent, trouve dans sa Loge, dans une Loge comme les Vôtres, le soutien moral et le réconfort qu'il n'a pas trouvé ailleurs, je pense qu'il n'y a rien à lui reprocher. Peut-être pourrait-on souhaiter qu'il y ait quelques fois des Loges entièrement catholiques où l'on vivrait ensemble, davantage et plus complètement son catholicisme. Je ne crois pas que cela vous soit interdit. Il y a parmi vous une Loge « Fraternité d'Abraham ». Cela me ravit car j'ai créé avec André Chouraki et quelques autres amis un mouvement qui s'intitule « La Fraternité d'Abraham » et qui a pour but précisément, d'aider les Juifs, Chrétiens, Musulmans à se retrouver ensemble, se comprendre, s'entraider sans aucun syncrétisme, sans aucun prosélytisme. Il ne s'agit pas de nous convertir l'un l'autre, l'un à la religion de l'autre ; il s'agit étant ce que nous sommes avec notre Foi et notre religion, de l'approfondir. Quand j'ai parlé au Roi Fayçal d'Arabie de la « Fraternité d'Abraham », tout de suite, il m'a répondu : « Nous vous aiderons à devenir de meilleurs Chrétiens, vous nous aiderez à être de meilleurs Musulmans. » Mais, pour les Juifs, alors là, vous devinez ce qu'il a ajouté, mais c'est très consolant et encourageant : « Je veux bien aussi être de la Fraternité d'Abraham avec les Juifs pourvu qu'ils croient en Dieu et qu'ils ne soient pas Sionistes. » Alors, il aurait pu faire partie de la Loge « Fraternité d'Abraham » puisque dans cette Loge tous croient en Dieu et qu'ils respectent la religion de chacun, tout en s'aidant à mieux pratiquer la leur. Il ne faut pas couper les cheveux en quatre. Les choses étant ce qu'elles sont ne vous posez à ce sujet aucun problème. N'ayez aucun remord d'être ici, ce que vous êtes dans vos Loges.

— *Pourquoi, actuellement, un prêtre ne peut-il devenir Franc-Maçon régulier ?*

Je vous l'ai dit, c'est parce que l'Eglise désire que le prêtre au service de tous, tout entier à son sacerdoce, sans appartenance restrictive à un groupe particulier, à un parti, à une secte.

— *En relevant deux propositions, la recherche traditionnelle et d'inspiration chrétienne entreprise par la Franc-Maçonnerie régulière : d'autre part l'Eglise était disposé à lever les sanctions prévues dans le Canon 2335 est-il raisonnable d'envisager pour l'avenir la présence d'ecclésiastiques au sein des Loges Régulières ?*

J'ai déjà répondu. Mais je ne verrais personnellement pas d'inconvénient, j'en serais même heureux, s'il y avait aussi des ecclésiastiques parmi vous. Dans la Grande Loge Unie d'Angleterre c'est toujours un Evêque qui est Grand Chapelain et Lord Fisher, primat de Canterbury était, en même temps, Grand Chapelain de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Un jour, souhaitons-le, vous aurez un Grand Chapelain qui pourra être un prêtre ou un Evêque, pourquoi pas ?

— *Question d'un Anglais : tout homme qui ne souscrit pas à ces principes, croyance au Grand Architecte de l'Univers, et à sa Volonté révélée n'est pas Maçon. C'est pourquoi toute comparaison entre nos attitudes et celles des autres soi-disant Obédiences maçonniques en France n'a aucun sens. Vous rendez-vous compte que la Franc-Maçonnerie a toujours été considérée, tout au moins en Grande-Bretagne, comme la servante de la religion, dans son acceptation la plus large. L'Archevêque de Canterbury fut nommé Grand Chapelain en 1939.*

Ceci est exact mais ne demandez pas à l'Eglise de se mêler de ce qui, au fond, n'est pas de sa compétence. J'ai d'abord présenté au Saint Père, des documents et des lettres de vos Très Respectables Grands Maîtres, précisément parce que je trouvais dans la Maçonnerie anglaise un modèle qui justifiait une reconsidération du Canon 2335. Ceci restera, mais, dans le moment où l'on passe de l'anathème au dialogue, ne nous demandez pas de jeter l'anathème sur les autres Obédiences, cela ne nous regarde pas. S'il y a parmi elles une évolution, j'aime mieux l'encourager que de la braquer.

— *L'ensemble du clergé séculier a-t-il été informé des nouvelles dispositions du Saint-Siège, sait-il que les Francs-Maçons réguliers ne sont plus exclus de l'Eglise et de ses sacrements ?*

Je peux vous dire que, dans son ensemble, le clergé lit et reçoit la Documentation Catholique. Et la